



INFORMATION DES PORTEURS

Madame, Monsieur,

Vous détenez des parts du fonds commun de placement (« FCP ») **AFER CRESCENDO**, géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous vous informons de modifications apportées aux documents règlementaires (prospectus et documents d'informations clés – « DIC ») de votre FCP portant sur les points suivants :

La rédaction de l'objectif de gestion a été légèrement modifiée pour devenir : « L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une appréciation du capital investi grâce à une gestion discrétionnaire, dynamique et optimisée, avec un niveau de volatilité moyen cible de 4,5% sur la durée minimum de placement recommandée de trois ans. L'allocation en investissement se fera principalement sur les marchés d'actions et de taux internationaux. »

Par ailleurs, dans la rubrique « Stratégie d'investissement », pour chacune des poches du portefeuille du FCP, les termes « sur un horizon de long terme » ont été remplacés par « sur l'horizon d'investissement ».

Enfin, la rubrique du prospectus du FCP portant sur les informations relatives aux investisseurs américains a été mise à jour.

Ces modifications n'augmentent pas le profil de rendement / risque de votre FCP et entreront en vigueur le **16 septembre 2024**.

Le prospectus et les DIC modifiés de votre FCP sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent également vous être adressés sur simple demande écrite auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 – 92729 Nanterre CEDEX.

Votre conseiller reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe